

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du TARN

Envoyé en préfecture le 04/09/2024 Reçu en préfecture le 04/09/2024 Publié le 05/09/2024

ID: 081-200034049-20240829-2024_077-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-077

Séance du 29 août 2024 à 18 h 00

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-neuf août à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt-deux août, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE,

Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC: 36

En exercice: 22

Ayant pris part à la délibération : 27

<u>Présents</u>: Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant_procuration: Monsieur Serge BOURREL donnant procuration à Monsieur Alain HERNANDEZ, Madame Ambre SOULARD donnant procuration à Monsieur Christophe MOREL, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Nathalie FABRE donnant procuration à Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés: Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Marie-Line CLUZEL Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Alain BOYER, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

<u>Objet de la délibération</u>: Service Enfance Jeunesse : Création d'un emploi permanent à temps complet suite à avancement de grade

Monsieur le Président informe l'assemblée que conformément aux Lignes Directrices de Gestion arrêtées le 1^{er} avril 2021 et suite aux propositions d'avancement de grade 2024, il est proposé de procéder à la création d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint d'Animation Principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2024.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de créer l'emploi susvisé, de modifier en conséquence le tableau des effectifs et dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

La Secrétaire de séance, Véronique LACROIX

Communauté de Communes Centre **Tam**n